

2024

# Cadre méthodologique

## Thème innovation sociale

Conseil de  
l'innovation  
du Québec



**Baromètre  
de l'innovation**  
du Québec

Avec la participation financière de

Québec

Cette étude a été préparée et publiée par le Conseil de l'innovation du Québec.

Avec la participation financière de

Québec 

Avril 2024

[www.conseilinnovation.quebec](http://www.conseilinnovation.quebec)

Pour faciliter la lecture du texte, le genre masculin est utilisé sans aucune intention discriminatoire.

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024.

# Table des matières

---

**4** Auteur.rices

---

**5** Sommaire

---

**6** À propos du Baromètre de l'innovation du Québec

---

**8** Le thème de l'innovation sociale

---

**9** Objectifs et cadre méthodologique

---

**10** Cadres de comparaison

---

**12** Méthodologie

---

## Auteur.rices

---

- PATRICK DUBÉ – Rhizome
  - STÉPHANE DUBÉ – Institut du Nouveau Monde (INM)
  - FRANCE ÉMOND – Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)
  - DAVID GUIMONT – Laboratoire en innovation ouverte (LLio)
  - MARIE-CHRISTINE LADOUCEUR-GIRARD – Maison de l'innovation sociale (MIS)
  - CAMILLE THERON – Maison de l'innovation sociale
  - MARIE CLAUDE LAGACÉ – Conseil de l'innovation du Québec
  - MYRIAM NOURI – Conseil de l'innovation du Québec
  - MAUDE LÉONARD – Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
  - MARIE-CHANTAL PAQUETTE – Réseau québécois en innovation sociale (RQIS)
  - LINDA ST-PIERRE – Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)
-

# Sommaire

Créé il y a deux ans, le Baromètre de l'innovation du Québec (le Baromètre) poursuit ses efforts afin de développer la mesure du thème de l'innovation sociale (IS). Dans cette optique, il a mené, entre le 5 mai et le 29 juin 2023, un sondage dans quatre régions de la province : Bas-Saint-Laurent, Lanaudière, Montréal et Saguenay–Lac-Saint-Jean. L'objectif de cette démarche était de cerner les thématiques des projets d'IS au Québec et d'évaluer la manière dont les personnes et/ou les organisations qui les portent en mesurent les retombées.

Le présent document détaille le cadre méthodologique de cette démarche. L'analyse des résultats fait l'objet d'une autre publication disponible sur le [site Web du Baromètre](#).

Ce document est le fruit du travail collaboratif d'un comité formé d'expert·es reconnus·es de l'IS au Québec, dont les membres sont les suivants.

# À propos du Baromètre de l'innovation du Québec

Le Baromètre est une initiative du Conseil de l'innovation du Québec mise en place en collaboration avec plus d'une vingtaine d'organisations dans une démarche de coconstruction. Dans un premier temps, le Baromètre vise à broser un portrait de l'innovation sous toutes ses formes grâce à des analyses, des indicateurs et des études sur son évolution par secteur clé et par région. Dans un second temps, par l'entremise d'un outil interactif et dynamique, le Baromètre transmet aux gouvernements et aux leaders de communautés – l'information pertinente afin de les appuyer dans la prise de décisions pour améliorer la performance des écosystèmes en matière d'innovation au Québec.

La construction du Baromètre s'articule autour de quatre objectifs.

1

**La mesure:** mesurer la vitalité de l'écosystème québécois d'innovation et son efficacité; décrire les intrants qu'il consomme et les extrants qu'il produit.

2

**L'évolution:** suivre l'évolution de cet écosystème dans sa capacité à atteindre des objectifs clairs.

3

**La comparaison:** permettre une comparaison entre les secteurs d'activités et les régions québécoises, ainsi qu'avec les autres provinces canadiennes et, dans la mesure du possible, les autres pays.

4

**L'action:** mobiliser les acteurs à travers tout le cycle d'innovation et les aider à développer des plans d'action basés sur des données probantes.

Quatre grands thèmes ont été retenus pour coconstruire le Baromètre de l'innovation du Québec:

- Économie;
- Innovation sociale;
- Emploi et capital humain;
- Environnement et Changements climatiques.



FIGURE 1

LES QUATRE GRANDS THÈMES DU BAROMÈTRE



Économie



Innovation sociale



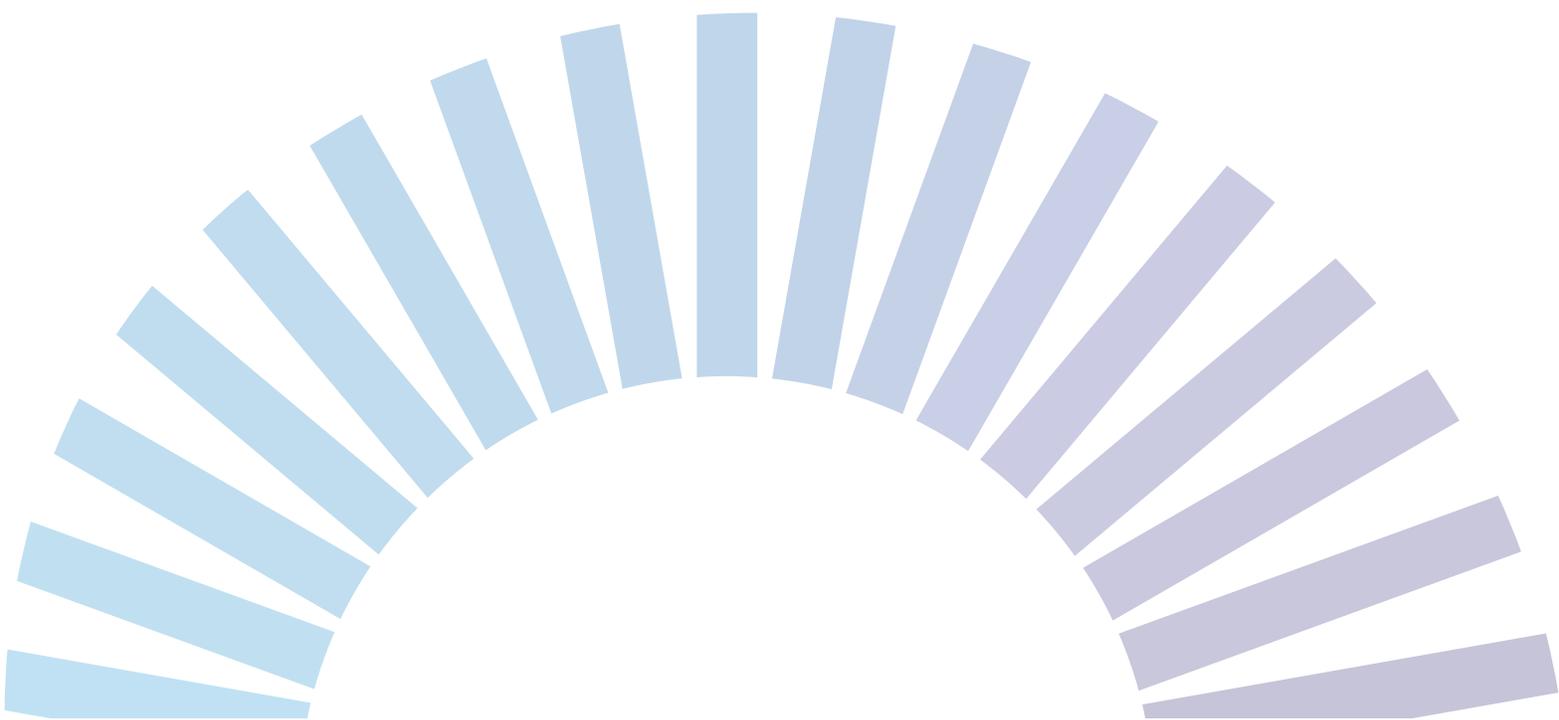
Changements climatiques



Emploi et capital humain

En somme, le développement du Baromètre repose sur sa capacité à mesurer, grâce à des indicateurs pertinents, l'efficacité et les retombées que génèrent les composantes de l'écosystème de l'innovation au Québec. Lors de son

lancement officiel en avril 2022, quatre sous-comités ont été créés pour coconstruire les piliers du Baromètre; le sous-comité en IS réunissait alors le RQIS, Humanov-is, le CRISES, la MIS, et le LLio.



# Le thème de l'innovation sociale

« Faire de l'innovation sociale un thème mobilisateur du Baromètre de l'innovation, c'est nous donner collectivement la vision de contribuer à un Québec plus prospère, inclusif, équitable et durable. » C'est cette vision, énoncée dans sa [première publication collective](#), dans laquelle s'engage le sous-comité responsable du thème de l'innovation sociale du Baromètre.

Pour rappel, les collaborateur·rices du Baromètre utilisent la définition de l'innovation sociale suivante, qui est celle du RQIS :

« Une innovation sociale est une **nouvelle idée**, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui **répond plus adéquatement** et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a **trouvé preneur** au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un **bénéfice mesurable pour la collectivité** et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant. »

Initialement, le sous-comité a déterminé trois indicateurs prioritaires à développer et à tester (voir figure 2) dans le but de mieux comprendre, grâce à des données pertinentes, l'écosystème québécois de l'IS, son financement, la diversité de ses thématiques et son impact sur la société québécoise. L'objectif était de développer des mesures fiables et valides pour évaluer la position du Québec en matière d'innovation sociale.

FIGURE 2

## LES INDICATEURS DU THÈME « INNOVATION SOCIALE »

**INTRANTS : Vitalité du champs de pratique de l'IS**

**EXTRANTS : Projets d'IS et thématiques par territoire**

**IMPACT : Institutionnalisation et mise à l'échelle des IS**

Comme prévu dans le plan de travail pour développer la mesure de l'IS, les activités de 2023 rapportées ici portent exclusivement sur la mesure des **extrants**, soit les projets et thématiques par région.

# Objectifs et cadre méthodologique

## OBJECTIF PRINCIPAL

Connaître les thématiques dans lesquelles s'inscrivent les démarches/projets d'IS dans les régions du Québec.

## OBJECTIFS SECONDAIRES

- **Évaluer la connaissance des sources de financement par les porteur·euses de projet sur chaque territoire;**
- **Étudier la capacité à mobiliser l'écosystème de l'innovation dans le cadre de la démarche exploratoire d'élaboration du Baromètre;**
- **Comprendre les raisons, si cela s'applique, de l'interruption d'un projet d'IS;**
- **Confirmer ou infirmer que le cadre normatif des objectifs de développement durable est adapté aux projets du Québec.**

L'IS permet de trouver des solutions à des problèmes sociaux qui sont non résolus, ou qui sont mal résolus. Puisque ces problèmes varient d'une ville, d'une région et d'un État à l'autre, le sous-comité en IS du Baromètre a pour but de cerner, dans les communautés québécoises, les problèmes ou enjeux sociaux par région, appelés ici « thématiques ».

En mesurant cet indicateur, le Baromètre souhaite, à terme, comprendre et soutenir les innovations sociales de chaque région du Québec, leurs capacités à transformer leur communauté et à attirer du financement, et leurs effets sur la population.

# Cadres de comparaison

Le Baromètre a retenu les trois cadres de comparaison suivants afin :

- 1 de comprendre dans quel contexte les projets d'IS émergent et se déploient au Québec, et
- 2 de comparer les thématiques que les réponses du sondage ont permis d'identifier.

- **Cadre international**: les objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'Organisation des Nations unies (ONU).
- **Cadre provincial**: les thématiques proposées lors des appels à projets 2021-2022 et 2022-2023 en IS par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE).
- **Cadre de l'écosystème**: les enjeux sociaux prioritaires au Québec selon le RQIS.

## CADRE INTERNATIONAL

En 2015, les États membres de l'ONU ont adopté 17 ODD (voir figure 3) pour faire avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et mettre en œuvre des actions concrètes de développement durable à l'échelle de la planète. Ces ODD représentent un cadre international pertinent à des fins de comparaison, notamment pour déterminer si les projets québécois en IS répondent aussi bien à des enjeux locaux et/ou nationaux qu'aux objectifs mondiaux.

FIGURE 3  
LES 17 ODD



À l'échelle du Québec, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 a été créée en réponse au programme de développement durable de l'ONU. Elle a pour vocation d'intégrer la recherche en la matière dans toutes les sphères d'intervention du gouvernement, à savoir dans les lois, les politiques publiques et les programmes, et ce, afin de transformer le Québec en une province plus prospère, plus verte et plus responsable.

Les Fonds de recherche du Québec (FRQ) insistent eux aussi sur l'importance des ODD. Ils ont notamment mis en place plusieurs initiatives, dont REGARDDS, un concours créé en 2023 qui remet une bourse de recherche aux travaux portant sur l'enjeu de la désinformation liée aux objectifs de développement durable. Les FRQ suggèrent également la prise en compte (facultative) des ODD dans les projets de recherche.

Bien que les ODD ne fassent actuellement pas l'objet d'un consensus international, leur adoption a tout de même permis aux États membres de l'ONU de s'entendre sur un cadre commun. Aujourd'hui, plusieurs acteurs gouvernementaux ou œuvrant en recherche et en innovation utilisent ces objectifs pour encadrer leurs projets. Pour ces raisons, le cadre de comparaison avec les ODD s'avérait pertinent dans le cadre de la démarche du Baromètre.

## CADRE PROVINCIAL

Au Québec, le MEIE lance annuellement un appel à projets en innovation sociale. L'objectif du ministère est ainsi de soutenir le développement d'initiatives qui visent à résoudre des problématiques sociales de manière efficace et efficiente. Il s'agit du seul appel à projets du gouvernement du Québec à être exclusivement consacré à l'innovation sociale.

Les organismes admissibles sont les établissements du réseau québécois de l'enseignement supérieur et des organismes d'intermédiation en innovation sociale, comme le CTREQ et TIESS.

Le sondage incluait les thématiques des appels à projets 2021-2022 et 2022-2023. L'appel 2023-2024 n'était bien sûr pas lancé au moment où le Baromètre a effectué le sondage. De plus, aucun appel à projets n'a eu lieu en 2020-2021, tandis que les projets financés en 2019-2020 étaient nécessairement terminés en 2023.

## CADRE DE L'ÉCOSYSTÈME

Rassemblant tout l'écosystème de l'innovation sociale du Québec, le RQIS accompagne le Conseil de l'innovation du Québec (le Conseil) depuis ses débuts afin que ce dernier intègre l'IS à sa définition de l'innovation pour la société québécoise.

En septembre 2021, le RQIS a identifié des enjeux sociaux prioritaires, ou «thématiques», afin d'aider le Conseil à comprendre les priorités de l'écosystème de l'innovation sociale et des porteur-euses de projets.

Ainsi, les thématiques suivantes ont été intégrées au sondage du Baromètre :

- **Urgence climatique;**
- **Inclusion;**
- **Réconciliation;**
- **Vieillesse de la population;**
- **Inégalités.**

# Méthodologie

On dénombre actuellement un nombre grandissant de démarches sur la mesure de l'IS sur les plans national et international. Les objectifs du Baromètre s'apparentent à ceux du projet allemand IndiSI+ ainsi que du projet BuiCaSus de l'Union européenne.

Considérant ces démarches, le Baromètre constate deux choses :

- **La mesure de l'IS se fait d'abord à l'échelle d'un projet, pas de l'écosystème lui-même;**
- **La mesure de l'écosystème de l'IS s'accompagne nécessairement d'une volonté de créer une cartographie des projets.**

Par ailleurs, le Baromètre s'est inspiré d'autres éléments de ces démarches pour mieux recenser les thématiques par région :

- **Test par boucles itératives et perfectionnement progressif de la démarche en la mettant à l'échelle;**
- **Diffusion des sondages et utilisation des études de cas;**
- **Présentation du contexte de l'IS, notamment sur les plans législatifs et politiques.**

## ÉCHANTILLONNAGE

Après avoir comparé ces différentes pratiques et approches, le Baromètre a adapté la méthodologie du sondage à la présente démarche et à son caractère exploratoire. Il s'agissait de la toute première initiative de consultation, par région, de l'écosystème de l'IS par le Baromètre.

Le Baromètre a procédé à un échantillonnage non probabiliste, car ce dernier permettait de sonder rapidement les porteur-euses de projet. Le Baromètre a sélectionné les personnes sondées de manière subjective, c'est-à-dire selon l'expertise et les conseils du comité et de son réseau. De surcroît, l'exhaustivité n'était pas le but, compte tenu de la nature exploratoire de la démarche.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les membres du comité ont basé la conception du formulaire du sondage sur la Grille de caractérisation d'un projet avec un potentiel d'innovation sociale. Il s'agit d'un outil conçu dans le cadre du projet de recherche partenariale [Outils d'évaluation en innovation sociale](#) coordonné par le RQIS et plus d'une vingtaine de ses membres.

Ainsi, pour savoir si les projets présentés correspondaient à la définition de l'innovation sociale du RQIS, le Baromètre a utilisé trois critères.

- **Critère novateur – En quoi le projet est-il novateur ?**
- **Critère de l'impact social – Dans quelle(s) thématique(s) le projet s'inscrit-il ?**
- **Critère collaboratif – Qui sont les principaux·ales bénéficiaires/ utilisateur·rices ? Ces personnes ont-elles été impliquées dans l'élaboration du projet ?**

Les répondant·es étaient invité·es à préciser si leur projet répondait à un ou plusieurs ODD, et à une ou plusieurs thématiques associées aux appels à projets 2021-2022 et 2022-2023 du MEIE.

La faisabilité et l'opportunité sont les critères qui ont déterminé le choix des quatre régions sélectionnées, connues pour leurs projets d'IS grâce à l'expertise des membres qui composent le sous-comité en innovation sociale du Baromètre. La description desdites régions se base sur des [données de 2022 du MEIE](#).

### BAS-SAINT-LAURENT

La région du Bas-Saint-Laurent représente 2,31 % de la population du Québec (200 507 habitants) et se classe au 13<sup>e</sup> rang parmi les 17 régions administratives. La densité de population de ce territoire de 22 185 km<sup>2</sup> est de 9,0 hab./km<sup>2</sup>. Elle compte huit municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE). Rimouski y est la ville la plus peuplée, suivie de Rivière-du-Loup et de Matane. La population rurale représente 48,2 % des habitants de la région : à titre comparatif, 18,3 % de la population du Québec vit en zone rurale.

### LANAUDIÈRE

La région de Lanaudière, territoire de 12 308 km<sup>2</sup> dont la densité est de 44,2 hab./km<sup>2</sup>, représente 6,26 % de la population du Québec (544 265 habitants). Elle se classe 5<sup>e</sup> parmi les 17 régions administratives; ensemble, les villes de Terrebonne et de Repentigny regroupent environ 40 % de sa population. Lanaudière compte six MRC et TE. La population rurale représente 25,2 % des habitants de la région.

### MONTRÉAL

La région de Montréal, qui compte pour près du quart de la population du Québec (2 038 845 habitants), figure au 1<sup>er</sup> rang des 17 régions administratives. La densité de ce territoire de 497 km<sup>2</sup> est de 4 101,9 hab./km<sup>2</sup>, ce qui en fait la MRC la plus peuplée du Québec et une région entièrement urbanisée. La Ville de Montréal représente à elle seule près de 88 % de la population de cette région administrative.

### SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Classée au 10<sup>e</sup> rang des 17 régions administratives, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ) représente 3,25 % de la population québécoise (282 330 habitants). Ce territoire de 95 761 km<sup>2</sup> a une densité de 2,9 hab./km<sup>2</sup>. Le SLSJ compte cinq MRC et TE. La ville de Saguenay, qui est aussi une MRC, regroupe à elle seule plus de 50 % de la population totale de la région. Enfin, la population rurale représente 24,8 % des habitants de cette région.



Le Baromètre a utilisé des moyens de type « boule de neige » pour diffuser le sondage entre le 5 mai et le 29 juin 2023 et recruter des participants pouvant décrire des projets d'innovation sociale :

- Diffusion par courriel auprès des porteur.euses de projets identifiés par les membres du sous-comité en IS;
- Diffusion par courriel auprès des « têtes de réseaux » identifiés par les membres du sous-comité en IS pour rediffusion dans leurs réseaux (forum interne, infolettres);
- Campagne sur les réseaux sociaux;
- Présentation lors du Grand rendez-vous de l'innovation sociale les 18 et 19 mai 2023.

Le sondage visait toute personne et/ou organisation porteuse d'un projet d'innovation sociale, l'objectif étant de dénombrer ces projets dans les quatre régions sélectionnées, qui représentaient des zones urbaines, semi-urbaines et rurales.

### LIMITES ET ENJEUX DE LA DÉMARCHE

Il est important de mentionner quelques limites de la démarche et du sondage. Ces limites permettent de mieux comprendre et d'appréhender les résultats qui feront l'objet d'une autre publication.



## TABLEAU 1

### AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE NON PROBABILISTE

<b>Avantages</b>	<p><b>Rapidité</b> En règle générale, l'échantillonnage non probabiliste peut être constitué rapidement, ce qui permet de lancer, d'exécuter et de terminer le sondage dans des délais plus courts.</p> <p><b>Abordabilité</b> La réalisation d'un tel sondage exige peu de ressources.</p> <p><b>Réduction du fardeau de réponse</b> Dans le cas de l'échantillonnage à participation volontaire et de l'approche participative, les répondant-es se portent eux-mêmes volontaires pour participer au sondage sans avoir été sollicité-es personnellement.</p>
<b>Inconvénients</b>	<p><b>Biais de sélection</b> En raison du biais de sélection présent dans tous les échantillonnages non probabilistes, il est hasardeux de faire des hypothèses sur la similarité entre l'échantillon et la population. Lorsqu'il s'agira de généraliser à l'ensemble de la population, il sera préférable de recourir à un échantillonnage probabiliste.</p> <p><b>Biais de non-couverture (sous-couverture)</b> Comme certaines unités de la population peuvent n'avoir aucune chance d'être incluses dans l'échantillon, il en résulte un biais de non-couverture. Par exemple, les personnes n'ayant pas Internet ne seront sans doute pas sélectionnées en plus d'être certainement différentes de celles qui ont Internet.</p> <p><b>Difficulté d'évaluation de la qualité</b> Il est impossible de déterminer la probabilité qu'une unité de la population soit sélectionnée pour l'échantillonnage, de sorte que des estimations fiables et des estimations de l'erreur d'échantillonnage ne peuvent être calculées<sup>1</sup>.</p>

<sup>1</sup> <https://www150.statcan.gc.ca/n1/edu/power-pouvoir/ch13/nonprob/5214898-fra.htm>.

La méthode d'échantillonnage non probabiliste demeurait la plus adaptée à la démarche du Baromètre, et ce, pour deux raisons :

- **Il n'existe pas de base de données exhaustive et à jour des initiatives en IS au Québec;**
- **La définition du concept d'IS, bien qu'il soit de plus en plus répandu, ne fait pas l'objet d'un consensus.**

Comme indiqué au [tableau 1](#), le Baromètre a assumé le risque que des personnes et/ou des organisations porteuses de projets n'aient pas entendu parler du sondage, et n'aient donc pas pu y répondre. Il est aussi possible que des porteur-euses de projets ne soient pas conscient-es que ce sur quoi il-elles travaillent a un potentiel en innovation sociale, ce qui peut fausser les tentatives de collecte exhaustive.

Puisque la méthode probabiliste n'aurait pas permis un échantillonnage représentant de manière exhaustive les projets d'IS dans les quatre régions choisies, il est possible que les thématiques identifiées ne correspondent pas non plus aux enjeux que d'autres acteur-rices en IS au Québec ont cernés. Quoi qu'il en soit, ce sondage n'avait pas l'ambition d'être représentatif des projets d'IS au Québec.

Enfin, les données du sondage étant constituées d'informations déclarées, l'analyse qui en découle s'est appuyée sur les informations fournies dans le formulaire.

Cette démarche constitue un premier pas vers une collecte de données plus large visant à mieux caractériser les projets d'IS et leur financement, l'implication des bénéficiaires et, surtout, les retombées engendrées. Grâce aux résultats obtenus, le sous-comité en IS pourra raffiner son approche et bonifier la démarche. La prochaine étape sera de mener un sondage dans toutes les régions du Québec pour dresser un portrait exhaustif des projets d'innovation sociale d'ici.

